



## Compte-rendu Conseil municipal du 02 02 2023

Absents/ Excusés: Sylvie Boudrie (procuration à Marc Géraudie), Gérald Villette, Cyril Colborati

### Ordre du jour :

#### **1- Approbation du compte rendu de la séance du 01 12 2022**

Demande de modification du CR par M. Rhodes sur les échanges lors de la présentation du RPQS 2021 du syndicat du Puy des Fourches Vézère

Adopté à l'unanimité

#### **2- Vote des comptes de gestion**

Présentation des comptes de gestion par Georges Mazeaud, il rappelle qu'il s'agit de la vérification par la trésorerie des titres de recettes et des mandats de dépenses sur l'exercice comptable 2022. Georges Mazeaud précise qu'en global (tous budgets confondus), la commune a un résultat positif.

M. le maire rappelle que les comptes de gestion sont la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur ; il comprend toutes les écritures qui ont été ordonnancées au cours de l'exercice.

Adopté à l'unanimité

#### **3- 1 Vote du compte administratif - budget principal**

Présentation des comptes de gestion par Georges Mazeaud, il rappelle le souhait de la municipalité de voter CA et les budgets le plus tôt possible afin de donner plus de visibilité dans la gestion et d'assurer un filet de sécurité. Les chapitres en dépenses et recettes sont passés en revue, le résultat de fonctionnement est de +179 662,22 et celui d'investissement de - 61080,97. M. Mazeaud précise que le déficit d'investissement continue de réduire. M. Rhodes s'interroge sur la progression ou non du résultat de fonctionnement par rapport à 2021 ; M. Mazeaud lui répond que ce résultat est en progression de 23 000€

Adopté à l'unanimité

#### **3- 2 Vote du compte administratif - budget ALSH**

Présentation du compte administratif par Georges Mazeaud ; l'augmentation des recettes et du résultat s'explique par une augmentation de la fréquentation ; quant aux dépenses de personnel, M. Mazeaud précise qu'il s'agit uniquement des emplois saisonniers d'animateur.

Adopté à l'unanimité

#### **3- 3 Vote du compte administratif - budget lotissement des grillons**

Présentation du compte administratif par Georges Mazeaud ; les travaux sont presque terminés, le compte administratif retrace le montant des travaux et la constatation des stocks.

Adopté à l'unanimité

#### **4- Affectation du résultat**

M. Mazeaud précise que l'excédent du budget fonctionnement est de 179 662,22€, ce résultat est en progression par rapport à l'exercice 2021 ; il est affecté en 2023 à la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité

#### **5- Création de poste d'adjoint administratif temps non complet**

M. le maire précise qu'il ne s'agit pas d'une création de poste supplémentaire mais du remplacement de Mme Nicole Brunie qui a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Adopté à l'unanimité

#### **6- Modification des statuts de Tulle Agglo**

M. le maire présente la demande modification des statuts de Tulle Agglo adoptée en conseil communautaire et visant à prendre de nouvelles compétences dans le domaine de l'environnement, et du développement économique.

Des élus souhaiteraient que l'agglo honore ses compétences avant d'en prendre de nouvelles.

Beaucoup s'interrogent sur la finalité et le contour de ses nouvelles compétences et les conséquences sur la gestion de la commune, notamment sur ses marges de manœuvre sur d'éventuels futurs projets.

Enfin une majorité s'accorde autour du manque de clarté et de communication de la part de l'agglo sur les enjeux de ces nouvelles compétences

13 voix contre ; 4 abstentions (MM Fourches, Orlianges, Rhodes et Mme Certain); 0 voix pour

#### **7- Rythmes scolaires**

M. le maire rappelle la délibération 010\_2020 concernant la demande de dérogation pour le fonctionnement des rythmes scolaires (la règle étant 4,5 demi-journées de classe, la commune avait sollicité une dérogation pour passer à 4 journées de classe).

Isabelle Marlinge précise que depuis 2008 les semaines ont alterné entre 4j et 4,5j en fonction des décisions ministérielles, mais que surtout les heures d'enseignement ont diminué passant de 27h à 24h par semaine

D'autres élus estiment que la semaine de 4,5j est plus adaptée au rythme de l'enfant

Enfin M. le maire rappelle que la décision a été prise de revenir à la semaine de 4j et qu'elle a été confirmée par le conseil d'école en 2020.

15 voix pour et 2 abstentions (Mme Clédière et M. Rhodes)

#### **8- Tarif atelier mosaïque (Médiathèque)**

Adopté à l'unanimité

En questions diverses sont abordés les sujets suivants :

- La guinguette : recherche d'un nouveau gérant suite à la liquidation judiciaire du gérant en place depuis 2019
- Départ à la retraite de Nicole Brunie au 1<sup>er</sup> mai ; offre d'emploi en cours pour son remplacement
- Arrêt maladie de M. Soulier, responsable du service technique, depuis début janvier et pour plusieurs mois
- Retour sur la réunion avec les élus de TulleAgglo concernant la collecte des déchets et la mise en place de la taxe incitative